

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 13 - 14 mai 1999

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 6 de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/99/6-A/2
2 février 2000
ORIGINAL: FRANÇAIS

PROJET DE DÉVELOPPEMENT APPROUVÉ PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 1998— TCHAD 5672.00

Appui aux activités de réhabilitation et d'éducation nutritionnelle des groupes vulnérables

Nombre de bénéficiaires	41 256
Durée du projet	Deux ans
Volume de produits	1 412 tonnes

Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM	1 134 329
Coût total des produits alimentaires	436 915
Coût total du projet	1 483 757

RÉSUMÉ

La population de la préfecture du Kanem au Tchad est estimée à 280 000 habitants. Située au nord-ouest de la zone sahélienne, à la frontière du Niger, la préfecture du Kanem est caractérisée par un appauvrissement général très important depuis 20 ans. Cet appauvrissement est dû aux grandes sécheresses qui ont frappé le Sahel depuis 1973. Du point de vue climatique, la zone est peu à peu devenue sahélo-saharienne et ne garantit plus la sécurité alimentaire de sa population. La disponibilité réduite d'aliments, l'analphabétisme, le faible appui institutionnel et le manque d'organisation de la population ont pour conséquence une situation socio-sanitaire critique. L'ONG Action Contre la Faim (ACF) intervient dans le Kanem depuis 1994 et a permis le fonctionnement régulier des 18 centres de santé et d'un centre social dans la région, où elle mène des activités de réhabilitation nutritionnelle en faveur des enfants souffrant de malnutrition, aussi bien que d'éducation nutritionnelle et sanitaire aux mères.

Le projet visera, en priorité, à freiner la détérioration des conditions socio-sanitaires des groupes vulnérables dans le Kanem, et en particulier à augmenter le taux de fréquentation des services de suivi de la croissance de l'enfant, qui n'est actuellement que de 14 pour cent. Le projet sera exécuté par ACF avec l'assistance complémentaire du PNUD et d'ECHO.

Durant deux années (novembre 1998—octobre 2000), les activités de réhabilitation nutritionnelle bénéficieront à 35 640 enfants mal nourris, 1 180 femmes enceintes et 836 mères allaitantes, en plus de l'assistance alimentaire à donner aux mères qui accompagnent les enfants souffrant de malnutrition grave (3 600). A travers des séances d'éducation, de consultation et de suivi, 37 656 mères d'enfants bénéficiaires et les femmes enceintes et mères allaitantes seront formées aux principes sanitaires et nutritionnels de base.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur du Bureau régional: M. Zejjari tel.: 066513-2201

Coordonnateur de programmes: L. Bjorkman tel.: 066513-2244

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).

